



ATDM 34



Bazeilles à Lunel



Bulletin N°86 Décembre 2023



ATDM 34





Mes chers amis,

32 ans ! Un anniversaire discret pour se souvenir de l'engagement et de la loyauté de nos anciens... avec, encore à bord, quelques pères fondateurs qui témoignent de cette volonté à faire perdurer nos valeurs, notre enthousiasme et notre ardeur pour que rayonnent les troupes de Marine. Notre ami Christian MERCIER en faisait partie. Il nous laisse en héritage le sens profond du devoir et du dévouement. Avec la disparition de Gérard COURTADE, de Jacqueline RIBOULOT, de Simon SALVARELLI, de Jean-Marie THIEBAUT, de Bernard BACHSCHMIDT, de Bernard DEVIENNE et Juliette DRUINOT 2023 est une année difficile et triste.

S'il nous appartient d'assurer l'honneur avec célérité pour la sauvegarde et la reconnaissance de nos traditions il nous faut savoir, aussi, s'impliquer et réagir dans l'action pour garantir aide et assistance aux membres de notre l'amicale. Quelques évènements récents ont généré de nombreux appels et beaucoup de sollicitations...mais quelle joie, chers amis, de capter les bonnes réponses « ok je prends ; je viens ; je serai là ! »

La cérémonie de Bazeilles nous a donné l'occasion, une fois encore, de rendre hommage à nos morts, à nos anciens mais aussi de se rassembler pour commémorer le 153^{ème} anniversaire des combats et partager « mémoire et camaraderie » dans la belle ville de Lunel qui nous accueille toujours chaleureusement. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui en ont assuré l'organisation, la préparation et le déroulement. Notre drapeau porté par Daniel VERIN et Roger RAYBOIS, encadré par plusieurs d'entre nous était présent lors des nombreuses manifestations patriotiques organisées ces derniers mois dans le département.

En cette période de Noël l'ATDM34 se mobilise ; c'est l'occasion de se rapprocher les uns des autres, d'aller saluer nos malades, quelques amis esseulés... et de rassembler pour notre déjeuner traditionnel, en grande préparation, à l'Oxalis un maximum de nos anciens.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra à l'hostellerie du Balajan le samedi 20 janvier. J'espère vous y retrouver nombreux pour inaugurer une ère nouvelle.

*Très belles et très heureuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous... Joyeux Noël.
Avec toute mon amitié*

Et qu'au nom de Dieu.... Vive la Coloniale !

Paul CHASSAGNEUX

INFORMATIONS GENERALES

- + **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** le jeudi 11 janvier à 10h00 à l'Oxalis
- + **ASSEMBLEE GENERALE ordinaire & extraordinaire 2024**, organisée le samedi 20 janvier à l'hostellerie du BALAJAN. Voir convocation en page 9 pour le déroulement et l'inscription auprès de Louis LARMANDE

TRESORIER / BILAN / ENGAGEMENTS / PROJETS

- + **Solde bancaire** : 4756,30 €
- + **97 cotisations 2022 acquittées** et toujours des retardataires
- + **DEMANDE DE SUBVENTION 2024** auprès du Conseil Général de l'Hérault en cours
- + **EFFECTIFS de l'amicale** : 114

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE 2024

Organisée le samedi 20 janvier à l'Hostellerie du Balajan

COVOITURAGE SUR DEMANDE LORS DE L'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription en page 11

AGENDA

- + **Samedi 27 janvier** AG AAMTDM Fréjus
- + **19 & 20 avril 2024** : Grande Cérémonie de la Légion Etrangère pour le 50^e anniversaire de l'AALEME (Association des Anciens de la Légion Etrangère de Montpellier et Environs)
- + **Dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire de la LIBERATION** la ville de Lunel organise plusieurs cérémonies ainsi que des événements culturels et mémoriels destinés à sensibiliser jeunes et moins jeunes au devoir de mémoire à partir de fin septembre. Les troupes de marine sont à l'honneur. La 9^{ème} DIC était à Lunel le 29 août 1944 pour libérer la ville. Notre amicale est donc associée

PROCHAINE REUNION le jeudi 11 janvier 2024 à 10h00 à l'Oxalis

Vœux et galette des rois

Déjeuner # 22€ / Règlement sur place/Réserver auprès de Louis LARMANDE 0467836918 / 0616804489



Paul Chassagneux ;

Le conseil d'administration ;

**vous souhaitent de très bonnes fêtes et vous
présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024**

Siège social : au domicile du président : 28 rue des Amandiers 34970 LATTES
Site internet : <https://www.atdm34.net/>

Une belle cérémonie organisée, encore une fois, avec la même ferveur, le même enthousiasme, le même recueillement et la même volonté d'être ensemble pour faire rayonner les Troupes de Marine.

Six élèves du conseil municipal jeune étaient présents et ont été pleinement associés à toutes les séquences de la cérémonie. Les membres de l'association des « Diabes bruns » composée de passionnés d'histoire, de collectionneurs ; tous unis par la volonté d'honorer la mémoire de nos Soldats et de faire vivre, avec des tableaux vivants, les grands événements de l'Histoire de France ont réhaussé par leur présence nos traditions et donné de la lumière au dispositif.



Le soutien sans faille de la ville de Lunel, orchestré par Mathieu CASICCIO, nous a été précieux.

La cérémonie religieuse, préparée, par Christian GUEGAN avec l'assistance de Zouina LARUELLE et la contribution de Jacques BOUTHIER nous a rassemblés pour célébrer l'eucharistie avec le Père Christian CHANLIAU. Daniel SCHIRA nous a offert un magnifique « Ave-Maria » et les fidèles sont restés très attentifs à la belle homélie de notre Padre ainsi qu'aux intentions de prière préparées par Michel BAIN ; tous ont contribué à mettre en valeur ces précieux instants de recueillement. La sonnerie aux Morts et Amazing Grace ont clôturé l'hommage à nos morts.



Un déplacement en cortège pour rejoindre le parc Hugo où Vincent RABOT et Patrick MARCONNET assurent les derniers préparatifs de la cérémonie avec les spécialistes de la mairie. Autorités, drapeaux, clairon, enfants, diabes bruns, photographes et public...sont prêts !



Levée des couleurs, hommage à notre drapeau, récit des combats de Bazeilles, hymne de l'infanterie de Marine...puis l'appel des Lunellois morts pour la France par les jeunes du conseil municipal suivi d'un dépôt de fleurs et d'un dépôt de gerbes par les autorités représentants la région et le conseil général puis par Stéphane ALIBERT pour la ville de Lunel et le président pour notre amicale ; Sonnerie aux morts et Marseillaise chantée...par tous avant de saluer et de remercier les porte-drapeaux. Un grand moment pour nous tous et un grand frisson pour quelques-uns...



Il nous reste à rejoindre la salle des trophées pour partager le verre de l'amitié, y remercier nos hôtes, nos invités et les acteurs de cette belle commémoration : Pierre SOUJOL, maire de Lunel, ancien marsouin et membre de notre amicale, le général d'armée Elrick IRASTORZA ancien CEMAT, le général Michel RALL, Madame THOMAS représentant madame Carole DELGA, Jérôme BOISSON et Paulette GOUGEON du conseil général...et tous les amis.



L'occasion de remettre la médaille du 150ème anniversaire de Bazeilles à Pierre SOUJOL et le calot de marsouin à Mathieu CASICIO ; de saluer les présidents d'associations et les porte-drapeaux ; d'honorer tous nos membres de l'ATDM34 engagés dans la préparation, l'organisation et le déroulement de la manifestation ; de remercier toutes celles et tous ceux qui sont venus partager ces précieux moments d'amitié... et, enfin, de rendre hommage à Aurore BRENER, compagne d'Alexis FONTANILAS président des diables bruns, à Zouina LARUELLE infatigable assistante, à

Véronique HEBRARD et à Baby LARMANDE.

Notre ancien, Théodore GUEGAN, a reçu des mains de Francis CARRIZO la médaille d'or de la SNEMM.



Le déjeuner approche ; « à la soupe » est sonné par notre clairon et nous rejoignons la salle du « Pavillon » pour partager un excellent repas dans une ambiance festive, conviviale et joyeuse...sans oublier de chanter car, comme le souligne notre ami Michel, il ne peut y avoir un repas de Bazeilles sans nos chants traditionnels !

Un beau Bazeilles ! Et au nom de Dieu...Vive la Coloniale !

PC

*JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE
Pont de Salars, Aveyron, 8 JUIN 2023*



L'hommage aux morts pour la France en Indochine a lieu devant le monument commémoratif départemental. On y voit la carte géographique de l'Indochine ainsi qu'une ampoule contenant de la terre indochinoise, le toit symbolise celui d'une pagode, en rappel à la religion bouddhiste.

Auprès de ce mémorial se trouve une plaque rendant hommage aux 90 000 ressortissants de l'Indochine Française venus combattre aux côtés des métropolitains et des autres soldats de l'Empire colonial français durant la guerre de 1914-1918.

Nous saluons la présence d'élèves de l'Ecole Primaire Privée Sainte Marie de Pont de Salars accompagnés de leurs enseignants. Ils déposeront des fleurs devant le mémorial.



Nous accueillons également des élèves du Collège de Pont de Salars. Ils liront un texte, un élève portera un drapeau des Anciens d'Indochine, un autre celui des Combattants de moins de Vingt ans.

Comme chaque année, une délégation de l'Association des Troupes de Marine de l'Hérault conduite par son président, le colonel Paul Chassagneux, se joint à cette cérémonie, accompagné cette année de Zouina Laruelle et de Daniel Vérin, portant le drapeau de l'association.

La cérémonie est présidée par Monsieur le Préfet de l'Aveyron.

Lecture est donnée de la biographie du garde Gabriel Favié, natif de Prades de Salars et tombé en Indochine le 14 juillet 1954.

Le président du comité d'entente des associations patriotiques et mémorielles de Millau, Ancien d'Indochine, donne lecture du message de l'Association des Anciens d'Indochine.

Des élèves du collège lisent le texte Dis-moi pourquoi Papy ? de Jacques Heintz-Montès.

Le préfet de l'Aveyron lit le message de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées.

Avant le fleurissement du mémorial par des élèves de l'école primaire privée a lieu le traditionnel dépôt de gerbes.



Une gerbe en l'honneur des Anciens d'Indochine et des Combattants de moins de vingt ans est déposée par le colonel Paul Chassagneux, président des Anciens des Troupes de Marine de l'Hérault, accompagné de Monsieur Simon Marie et de Monsieur Claude Blanc, tous deux Anciens d'Indochine ainsi que de deux collégiens.

Le préfet de l'Aveyron, encadré par deux membres du conseil municipal des jeunes de Pont de Salars, dépose la gerbe de la préfecture.

A la suite du fleurissement, la sonnerie aux morts, interprétée par le clairon du Souvenir Français, est suivie d'une minute de silence puis de La Marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, le maire de Pont de Salars invite l'assistance à lever le verre de l'amitié dans les locaux de la mairie.

Nicole Schira, Souvenir Français 12

NOS PERES MISSIONNAIRES EN RETRAITE

Daniel et Claude VERIN maintiennent le contact avec la maison de retraite des Missions Africaines de Montferrier sur Lez où résidait notre Ami marsouin : le Père Albert MATHIEU.

Si vous le souhaitez-vous pouvez offrir vos effets Hommes inutilisés - pantalons, chemises, tricots, vestes, blousons...), du linge de table - serviettes, nappes...) en bon état - propres et repassés) ou une douceur - chocolats, bonne bouteille...) Daniel assure le regroupement et apportera ces dons, au nom de l'ATDM34, aux Pères Missionnaires qui apprécieront notre geste. Pour ceux qui

ne peuvent transmettre directement leur participation à Daniel VERIN vous pouvez l'apporter lors de notre prochaine AG le 20 janvier 2024.

VERIN Daniel Saint Jean F 539 avenue des états du Languedoc 34000 MONTPELLIER TPH 0467642314 - 0667043426

NOS ANCIENS ET NOS MALADES

Prenez quelques instants pour consulter le listing des adhérents et téléphonez-leur ou faites-leur une courte visite, pour les écouter, leur parler : ils seront heureux



Marche ATDM34 du mercredi 7 juin 2023



Notre Dame de- Roubignac est un circuit de randonnée situé sur la commune d'Octon près du lac du Salagou.

Dès 8h30, Zouïna, Marie-Paule, Dominique, Catherine, Paul, Vincent, Jean, Francis, Jean-Jacques, Bernard et les deux Christian se sont retrouvés sur le parking à l'entrée d'Octon.

Sous un beau soleil et une température douce, c'est parti pour une agréable randonnée entre ruffes et cause. Circuit de 8 kms de niveau moyen en 3h avec 180m de dénivelé.

La randonnée a débuté par une montée progressive sur un chemin qui surplombe la vallée de la Murette

et l'ancien moulin à grains, avant d'atteindre le château de Lauzières et son hameau.

Poursuite en montée graduelle jusqu'à la chapelle romane de Notre Dame de Roubignac. Au milieu des champs et des fermes, cette charmante chapelle est un lieu de repos et de méditation.



L'équipe d'organisation et de reconnaissance

Ensuite descente dans le ravin, franchissement du gué sur la Murette et remontée par le sentier assez raide sur l'autre rive. Enfin la piste en descente douce qui longe l'ancien moulin et de vieilles terrasses (vue sur le château de Lauzières) avant de revenir à Octon.

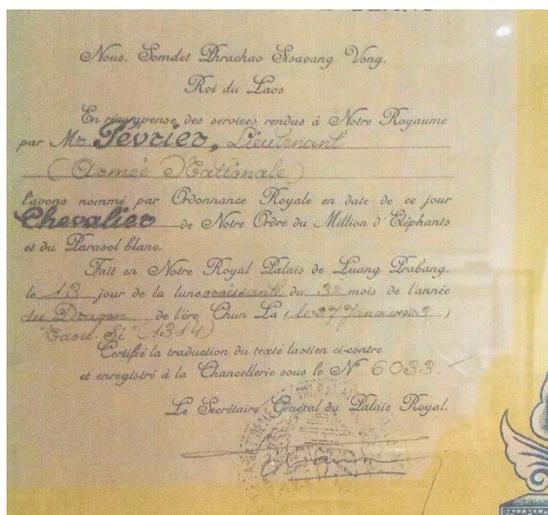
A la fin de la marche, nous retrouvons Claude et Daniel au restaurant La Calade à Octon. Installation sur l'agréable terrasse. Après un apéritif bien mérité, délicieux repas et un bon moment partagé.

Une belle et agréable journée très conviviale.

Rendez-vous à l'Automne pour la prochaine escapade.

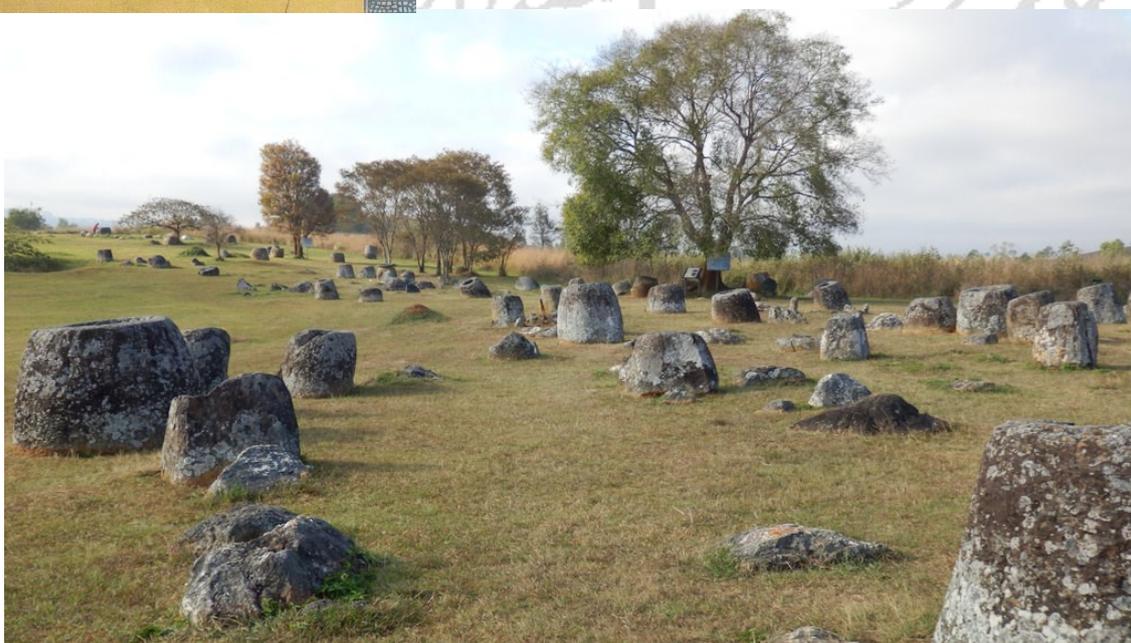
Marie-Paule et Christian GUEGAN

Un fils AET FEVRIER Jean-Yvon para colo au 2^e RPIMa court sur les traces de son père AET FEVRIER Sam para 2^e GCCP en Indochine au Laos.



Le contexte .

1951 j'ai 9 ans, je ne connais pas mon père SAM, il vient de rentrer d'un séjour à MADAGASCAR et rejoint les PARAS de MEUCON comme Aspirant. Le 1^{er} Janvier 1951, il apparaît dans l'organigramme du 2e GCCP (Groupement Commando de chasseurs parachutistes) du Chef de Bataillon TOCE aux côtés des Capitaines BLEY, BOSQUET, LEGRAND , FOURNIER, JOUANNE. Il est sous-lieutenant dans la compagnie du Capitaine LEMIRE. En 1952 je le retrouve au travers de son carnet de sauts Instructeur dans une compagnie para laotienne basée à VIENTIANE commandée successivement par les Capitaines RENAULT et LUCAS. Le 17 décembre 1952, il saute sur SAMNUEA aux côtés de la première brigade para Laotienne (600 sautants). Le 12 avril 1952 c'est le repli de l'unité sur la plaine des JARRES près de LOUANG P RABANG.



Que voilà des noms qui m'interpellent. Monsieur Frédéric PONS, ancien officier para des 6^e et 8^e RPIMA et rédacteur à Valeurs Actuelles nous propose dans cette même revue un voyage dans la région agrémenté de conférences et d'un contact avec le Souvenir Français de VIENTIANE, la capitale du LAOS où subsiste un cimetière de 600 français décédés au LAOS et morts pour la France. Je ne peux résister à une telle opportunité et le 02/12/2022 (soit 70 ans après le saut sur SAMNUEA) je décolle pour le LAOS en passant par BANGKOK en Thaïlande.



Jean-Yvon sur les ruines d'un ancien mess



Ce voyage tant souhaité fut plein de péripéties pas très heureuses. Dès le départ, nous apprenions l'absence de l'organisateur F. PONS (ses parents en situation de santé très critique) non remplacé par l'agence de voyage. Par ailleurs le programme fut très lourd en activités et comportait 6 changements d'avion, 3 embarquements et débarquements de pirogue, 3 transits par tuck tuck minibus avec 4 guides différents s'exprimant difficilement en français pour 2 d'entre eux. Ce pèlerinage s'annonçait mal. Fort heureusement il restait quelques bons côtés donc les bons souvenirs. Trois domaines d'excellence à mes yeux. Le MEKONG, les Bouddhas, le LAOTIME et ses bungalows de luxe qui nous ont permis de récupérer en fin de journée. J'attendais chaque soir

impatiemment ce moment car j'étais atteint d'une forte bronchite.

Un point fort pour moi. J'allais devoir improviser une cérémonie au cimetière français de VIENTIANE sous la tutelle de monsieur Bruno CHAILLOU responsable du Souvenir Français au LAOS. J'avais prévu ma tenue d'ancien du 2^e RPIMA. Cette petite cérémonie a fait du bien à tout le monde. Un officiel du centre culturel français nous a expliqué les raisons de ce cimetière.

J'ai moi-même commenté la présence de mon père dans l'armée laotienne de 1951 à 1953 ponctuant mon allocution par la lecture du poème « [n'oublions pas](#) » écrit par le chef de bataillon Pierre Paul BEDOT promotion Saint Maixent 38/39. J'ai, bien entendu, entonné la Marseillaise suivi par tous à pleins

poumons (excepté par le responsable du centre culturel). Ce dernier me fait remarquer que le LAOS et lui même n'avaient pas la même notion de liberté que celle présentée par le texte lu. Certainement déçu, il nous a quittés sans nous saluer. Qu'a cela ne tienne, ce fut un grand moment pour nous tous.

Nous avons chanté l'hymne national sous le drapeau français, au cimetière français, au sein d'une terre où très peu de gens parlent notre langue et où la faucille et le marteau du parti unique apparaissent sur tous les édifices, bâtiments administratifs, hôtels, magasins et commerces divers. Ce petit moment sera je crois un excellent souvenir pour tous.

Il y eut certainement d'autres souvenirs mémorables dont le séjour de 24 heures dans la ville coloniale de LOUANG PRABANG. Mon père m'avait déjà conté les merveilles de cette ville à son époque. Nous eûmes là, au bord du Mékong tranquille, un exposé d'un résident français « fonctionnaire » local auprès de l'UNESCO qui vient de prendre en compte quelques 600 sites de l'ex colonie française afin de les restaurer. Bravo !

Pour clore ce turbulent voyage, en faisant de l'humour : je n'ai vu aucun éléphant, ni aucune danseuse laotienne gracieuse aux gestuelles paraît-il sublimes. Dommage ! Mais que le MEKONG est beau. Par contre sachez que la Chine arrive avec son TGV, ses

envahissants commerces et sa population particulière. Que va devenir la douceur de ce pays où, pour l'instant, malgré la modernité, on parle toujours du « LAOTIME » ?.

JY FEVRIER



Pour l'assemblée générale extraordinaire :

Proposition de modification de l'article 16 des statuts :

ARTICLE 16 :

DISSOLUTION : en cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres actifs présents à l'assemblée générale ou à la majorité simple des membres de l'association, cette dissolution est approuvée par le conseil d'administration ou, à défaut, par une commission nommée à cet effet. L'actif, s'il y a lieu, sera dévolu à la Fédération nationale des anciens d'outre mer et anciens combattants des Troupes de marine (FNAOM/ACTDM). , Caserne Guyemer, 2 rue Charles Axel Guillaumot 92500 RUEIL MALMAISON

Devient :

ARTICLE 16 :

DISSOLUTION : en cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres actifs présents à l'assemblée générale ou à la majorité simple des membres de l'association, cette dissolution est approuvée par le conseil d'administration ou, à défaut, par une commission nommée à cet effet. L'actif, s'il y a lieu, sera dévolu à l'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE, Boite postale 10, 83601 Fréjus cedex



Nous étions une cinquantaine en cette belle journée d'hiver à venir partager notre traditionnel déjeuner de Noël dans le charmant repaire de Michel & Patrick : l'Oxalis. Sous la grande véranda de belles tables décorées et scintillantes dressées pour accueillir notre grande équipe à laquelle nous avons associé des invités de marque : Michèle et Sébastien Mercier, Liliane Courtade et Alix Marconnet... et quelques visiteurs. Nos amis Daniel et Claude Vérin avaient traité la récupération des douceurs de Noël destinés à nos Pères missionnaires en retraite de Montferrier ; Christian et Patrick Marconnet ont assuré le covoiturage au plus près; Un accueil chaleureux de Michèle, de Catherine et d'Agnès qui nous avaient préparé une bien délicate attention...avec une carte de vœux sur chacune des tables.

Champagne et mises en bouche pour ouvrir les festivités ; remise de mini poinsettias rouges aux dames ont précédé l'intervention de Daniel Schira, venu, avec Nicole, des lointaines montagnes de l'Aveyron pour sonner « la soupe ».

Un bien délicieux déjeuner préparé par Patrick, notre ami maître saucier ; une ambiance amicale et chaleureuse ; et puis quelques beaux contes pour enfants proposés par Nicole qui assureront la diversion pour éveiller ou pour câliner nos tout petits le soir Noël !

Merci à Daniel pour l'hymne à l'amour, et quelques reprises de classiques un peu enrôlées... certainement liées à l'émotion ? à la saison ? à la trompette ? ou plus simplement à cet excellent déjeuner...Allez savoir !

TRES BEAU NOEL A VOUS TOUS. PC





ATDM 34



IN MEMORIAM



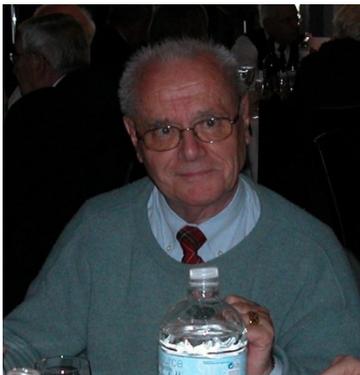
Juliette DRUINOT



Bernard DEVIENNE



Bernard BACHSCHMIDT



Jean-Marie THIEBAUT



Simon SALVARELLI



Jacqueline RIBOULOT



Gérard DOURTADE



Christian MERCIER



ATDM 34



Méchoui MM à Lunel



Repas CA de juillet



La galette du CA